

La révision de la répartition des élèves, un exercice annuel incontournable à la CSOB

Val-d'Or, le 1^{er} mai 2017 — Compte tenu de la croissance des développements domiciliaires, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) est dans l'obligation de réviser annuellement la répartition de sa clientèle scolaire sur son territoire. C'est une nouvelle réalité avec laquelle la CSOB doit composer ces dernières années. Pour l'année scolaire 2017-2018, des changements sont notamment prévus pour les écoles Saint-Philippe et Sainte-Lucie.

« Suite à l'analyse des inscriptions de février dernier, nous sommes dans l'obligation de déplacer des élèves de l'école Saint-Philippe et Sainte-Lucie, étant donné que la capacité d'accueil de ces dernières est atteinte », a indiqué le président, M. Gaétan Gilbert. Pour l'année scolaire 2017-2018, 31 élèves de la maternelle à la 6^e année de l'école Saint-Philippe seront déplacés vers l'école Sainte-Lucie ainsi que 18 élèves de l'école Sainte-Lucie vers l'école Sainte-Marie. Des rencontres d'information ont eu lieu au début avril avec les parents concernés afin de leur expliquer les motifs du déplacement de leur enfant et les activités qui sont prévues pour faciliter la transition vers la nouvelle école de quartier.

Nouvelle répartition de la clientèle scolaire 2017-2018

Les élèves résidant sur les rues Alfred-Fortin, des Bosquets, des Buissons, de la Marina, des Malards, chemin de l'Envol et une portion de la rue de la Rivière Piché fréquenteront dès l'automne 2017 l'école Sainte-Lucie pour leur parcours au primaire et pourront poursuivre leur scolarité, selon le choix du parent, à l'école secondaire Le Tremplin ou à l'une des deux écoles secondaires à Val-d'Or. Le même choix est offert aux parents des élèves qui fréquentent déjà l'école secondaire Le Tremplin.

Les élèves résidant sur les rues Alcide-Bourdreau, Armand-Beaudoin, Bussières, Mercedes-Bourgeois seront déplacés vers l'école Sainte-Marie. Cette école est à distance de marche pour ces élèves et un brigadier sera ajouté pour sécuriser leur traversée à l'intersection du boulevard Forest et de la rue Giguère.

Le président et les commissaires veillent à assurer une saine gestion des fonds publics et prennent des décisions pour offrir des services éducatifs de qualité dans un environnement sain et sécuritaire pour tous les élèves. « Les changements prévus n'affecteront pas les services offerts dans l'ensemble des écoles visées puisque selon les prévisions du Ministère la clientèle scolaire demeurera stable et connaîtra même une légère croissance », a assuré le président M. Gilbert.

Rappelons que depuis 2013, la CSOB a dû déplacer plus d'une centaine d'élèves afin de respecter la capacité d'accueil de chacun de ses établissements. Mentionnons aussi qu'aucun agrandissement d'école n'est prévu étant donné le nombre de places encore disponibles dans les établissements du territoire de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. Elle compte 23 établissements scolaires, soit 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 3 centres de formation générale des adultes. C'est plus de 1 000 employés qui font partie de cette grande équipe, dont plus de 600 enseignants, 300 membres du personnel de soutien, plus de quarante professionnels et gestionnaires.

-30-

Source : Caroline Neveu,
conseillère en communication
819 825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca